

LE P'TIT COUP D'OEIL

Alexander-Wolff



DATES IMPORTANTES

11 novembre : Jour du souvenir;
Rendons hommage à ces hommes
et à ces femmes ayant eu le
courage et les convictions
nécessaires à donner jusqu'à leur
vie pour leur pays.

20 et 21 novembre : Journée
pédagogique

BULLETIN SCOLAIRE

L'équipe-école vous rappelle l'importance de la rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant en lien avec son bulletin de la première étape. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en participant à cette rencontre, vous démontrez votre intérêt pour le cheminement scolaire de votre enfant. Dans ce sens, le partenariat entre l'école et la famille est un élément favorable à sa réussite scolaire. Veuillez noter que le bulletin de votre enfant sera disponible via Clic-École à compter du mercredi **19 novembre prochain**. Nous vous invitons à le consulter avant la rencontre. Concernant la rencontre du 20 novembre, vous recevrez un lien Calendly de la part de l'enseignant de votre enfant.

JOUR DU SOUVENIR

Les membres du personnel de l'école profitent de cette tribune pour souligner les sacrifices et les réalisations des vétérans et des gardiens de la paix canadiens, en temps de guerre ou de paix. À juste titre, nous utilisons cette période de l'année scolaire pour réfléchir avec les élèves sur la contribution autant passées qu'actuelles, des vétérans.

C'est avec l'aide de livrets d'activités, de journaux éducatifs ou de tout autre matériel que nous aidons les élèves à se souvenir. De ce fait, nous contribuons, à notre façon, à la reconnaissance de ceux et celles qui se sont engagés et qui ont véhiculé des valeurs de vérité, de justice, de paix, de liberté et de savoir.

Avec toute notre reconnaissance !
L'équipe-école.



VÊTEMENT EXTÉRIEUR

Le temps plus froid est arrivé! Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'il est du devoir parental de s'assurer que son enfant soit vêtu et chaussé selon la température à l'extérieur. Nos élèves sortent tous les jours durant le temps de classe ainsi qu'au service de garde.

Merci de votre précieuse collaboration!

SUITE



ABSENCE LONGUE DURÉE D'UN ÉLÈVE

Dans le cas où un élève s'absente pour une période prolongée en raison d'un voyage ou d'un autre motif personnel, et ce, en dehors des périodes de congé prévues au calendrier scolaire, voici les modalités qui s'appliqueront:

- Les travaux manqués durant l'absence seront remis à l'élève à son retour, si le parent en fait la demande.
- Il revient au parent de s'assurer que son enfant complète les travaux et rattrape les notions abordées pendant son absence.
- Aucune période de récupération ou de reprise ne sera offerte à l'élève pour les contenus non compris durant cette période.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Si vous devez vous présenter durant les heures de classe, il est impératif de vous rendre à la porte n°1 et d'attendre au secrétariat que votre enfant vienne vous y retrouver. Aucun parent ne peut circuler dans l'établissement sauf avec l'autorisation d'un membre du personnel.

SERVICE DE GARDE

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU 20 ET 21 NOVEMBRE

La période d'inscription se terminera le 10 novembre à 9h00. Concernant la sortie au cinéma du 20 novembre, le départ en autobus se fera à 8h30. Il est donc important que votre enfant soit présent avant cette heure. Les parents retardataires seront responsables d'assurer le transport jusqu'à la salle de cinéma.

HABILLEMENT POUR L'EXTÉRIEUR LE MATIN

Puisque le service de garde sort habituellement à l'extérieur vers 7h30 tous les matins, il est préférable que les enfants se présentant au service de garde entre 7h30 et 8h00 soient déjà habillés adéquatement pour jouer à l'extérieur afin de faciliter leur transition vers l'extérieur à leur arrivée. Merci de votre habituelle collaboration!

CUEILLETTE DE DONS ALIMENTAIRES

Le service de garde recueillera des denrées alimentaires dans les prochaines semaines dans des boîtes décorées par les enfants qui seront disponibles à l'entrée du service de garde. Chaque don compte!



SUITE

STATIONNEMENT

Par souci de sécurité, nous recommandons vivement aux parents d'utiliser le trottoir lorsqu'ils accompagnent leurs enfants.

Cependant, l'accès par le stationnement n'est pas interdit. Il est toutefois important de souligner que les parents qui choisissent cette option en assumant l'entière responsabilité.

Notre établissement ne peut être tenu responsable des incidents pouvant survenir dans le stationnement. Il s'agit d'une décision parentale qui va à l'encontre de notre recommandation d'utiliser le trottoir, jugé plus sécuritaire.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.



DÉPART DES ÉLÈVES

Veuillez prendre note que les changements de départs de dernière minute (bus, marche, service de garde) ne seront plus autorisés, sauf avis donné au moins **24 heures à l'avance**. Avec plus de 700 élèves, cette mesure vise à assurer la sécurité de tous et à éviter les erreurs.

En cas d'urgence, un changement pourra être accepté. Cependant, si ce n'est pas une urgence, votre enfant devra quitter selon le départ habituel convenu depuis le début de l'année.

